
La reconstitution des premiers débats du Parlement du Canada

par David Farr

Les Débats du Parlement du Canada, souvent appelés en anglais Hansard, forment un ensemble impressionnant d'ouvrages dans une bibliothèque de consultation. Les volumes épais, imposants dans leur reliure noire ornée de titres dorés à la presse, occupent 250 pieds de rayons de bibliothèque. C'est la source de référence indispensable pour l'étude du Canada, de ses régions et des différents peuples qui s'y côtoient. La publication de la longue série de volumes consacrés aux débats de la Chambre des communes a commencé à partir de la deuxième session de la troisième législature, c'est-à-dire à partir de 1875; leur publication a été ininterrompue depuis lors et ces ouvrages couvrent par conséquent une période de près de 120 années. Pour les années antérieures à 1875, trois volumes ont été publiés jusqu'à présent, ceux des années 1867 à 1870. Même s'ils ont exactement le même aspect que les autres volumes de la série, ce sont des éditions modernes, des rapports non-officiels. Il manque encore au moins quatre volumes pour faire la jonction avec les premiers comptes rendus officiels. L'objectif du projet de reconstitution des premiers débats de la Chambre des communes et du Sénat est précisément de combler cette lacune.

Les comptes rendus parlementaires 1867-1875

Pourquoi la Chambre des communes n'a-t-elle pas autorisé la publication d'un compte rendu officiel de ses délibérations avant 1875? Ce n'est certainement pas faute d'efforts de la part de certains députés. Le sujet est revenu sur le tapis chaque année au cours des première et deuxième législatures, à une seule exception près. La plupart des membres du Parlement ne voyaient aucun intérêt à ce que l'on publiât un hansard officiel et la proposition était régulièrement rejetée à la suite de votes libres. Une analyse des raisons de la réticence des députés est instructive.

David Farr est professeur émérite d'histoire à l'Université Carleton à Ottawa. Ex-président de la Société historique du Canada, il est présentement éditeur des Débats de la Chambre des communes pour les sessions de 1872 et de 1873.

La raison principale de cette attitude, c'est que la plupart des députés étaient convaincus que le travail était déjà fait. Malcolm Cameron, député libéral de Huron-Sud a déclaré ceci en 1870 : «Tout ce qui vaut d'être signalé est déjà dans les journaux de Toronto et de Montréal». Il y a du vrai dans ce qu'il a dit. En effet, le *Globe* de Toronto consacrait tous les jours 14 colonnes de texte dense aux délibérations de la Chambre des communes pendant la session. Le *Globe*, qui avait un tirage de 45 000 exemplaires en 1872, était le quotidien le plus important du Canada. D'autres journaux de Toronto, le *Mail* et le *Leader*, faisaient également un compte rendu des délibérations, qui était toutefois plus succinct. Le *Gazette* de Montréal publiait quant à elle les débats importants. À Ottawa, un tout nouveau quotidien, le *Times*, qui espérait décrocher le contrat de publication d'un compte rendu officiel, rivalisait avec le *Globe* en ce qui concerne les débats de la Chambre des communes et il faisait également un compte rendu fidèle des débats du Sénat. (Les comptes rendus publiés dans le *Globe* et dans le *Times* étaient découpés et montés sur du papier fort par les employés de la Bibliothèque du Parlement qui en faisaient des spicilèges appelés «Scrapbook Debates». Ils faisaient aussi la même chose avec ceux qui paraissaient parfois dans le *Mail*. Ces spicilèges constituent la principale source de référence pour la reconstitution des premiers débats du Parlement.) Les journaux des provinces maritimes consacraient seulement de temps à autre un article aux délibérations du Parlement et la presse francophone du Québec le faisait rarement.

Même si la plupart des membres du Parlement étaient satisfaits des comptes rendus publiés par les journaux, ces comptes rendus faisaient parfois l'objet de critiques, surtout au cours des premières années qui suivirent la création du nouveau Parlement. Ils n'étaient pas textuels : ils rendaient à peu près le tiers des déclarations des députés et des sénateurs. Ce sont les journalistes qui en faisaient un résumé et leur impartialité n'était pas du tout garantie. Il arrivait même au premier ministre Macdonald, qui était pourtant généralement satisfait de ces comptes rendus, de s'inquiéter d'un certain manque de rigueur. Les Québécois se plaignaient que les journalistes anglophones refusent (ou qu'ils sont incapables) de faire un compte rendu des discours prononcés en français, ou du manque de fidélité à

l'original. Quant aux députés des Maritimes, ils reprochaient aux journalistes de l'Ontario de ne pas donner une idée assez précise du point de vue de leur province. Chose curieuse, les parlementaires accusaient rarement les journalistes de parti pris politique. David Mills, un éminent juriste et un fidèle disciple d'Alexander Mackenzie, qui se réjouissait de la décision de créer un «hansard» officiel, leur reprocha pourtant en 1874 de faire trop souvent preuve de partialité. Il considérait les sténographes comme des «gamins» qui n'avaient pas les connaissances ni la maturité des députés. Il estimait par conséquent qu'il était anormal que les députés fussent à leur merci pour la retranscription des débats de la Chambre.

Avec le temps, les membres du Parlement se mirent à prendre conscience des problèmes que posait la publication des comptes rendus des délibérations qui se prolongeaient tard dans la soirée. En 1874, James Young, député libéral de Waterloo-Sud, signala, alors qu'il proposait la publication d'un compte rendu officiel des débats, que les journalistes éprouvaient de la difficulté à faire parvenir leurs notes sur les discours de fin de soirée à temps pour la mise sous presse à Toronto ou à Montréal, c'est-à-dire pour 4 heures du matin, ce qui donnait souvent des résultats assez «fantaisistes». Par conséquent, la publication des comptes rendus des délibérations des deux chambres du Parlement par le secteur privé ne pouvait pas donner des résultats entièrement satisfaisants.

Les coûts réels ou virtuels de la rédaction et de la publication d'un compte rendu officiel faisaient également hésiter bien des députés. La première recommandation en faveur de la publication d'un compte rendu officiel a été faite par un comité présidé par le libéral Alexander Mackenzie, quelques mois après l'ouverture de la nouvelle législature. D'après ses calculs, le compte rendu des délibérations de la Chambre des communes dans une seule langue coûterait 7 801 \$ par session, somme à laquelle il convenait d'ajouter 4 218 \$ pour la traduction dans l'autre langue. M. Mackenzie estimait par conséquent qu'il serait possible d'y arriver avec une somme de 12 000 \$ par an. Ce chiffre a été cité souvent au cours des discussions ultérieures. Certains députés estimaient que cela représentait une somme faramineuse pour un projet dont l'utilité était aléatoire, alors que pour d'autres, la somme était nettement insuffisante. Ceux qui prêchaient l'économie appuyaient souvent leurs arguments sur l'exemple des *Débats de la Confédération* de la Province du Canada (le seul compte rendu officiel des débats publiés sous ce régime) dont la publication avait coûté en réalité 14 600 \$ au lieu des 8 000 \$ prévus. Par conséquent, certains députés et certains ministres (notamment sir Francis Hincks) doutaient que l'on y arrivât avec le budget de 12 000 \$ établi par M. Mackenzie. D'autres députés insistèrent sur le fait que la construction de chemins de fer et de canaux ainsi que les frais entraînés par la colonisation imposaient déjà des charges financières énormes à la nouvelle Puissance. Les députés touchaient à cette époque une

indemnité parlementaire de 600 \$ par an et la publication du compte rendu des débats à un coût vingt fois supérieur à ce montant était considérée comme une dépense absolument extravagante.

L'influence moins prévisible de la publication d'un compte rendu officiel sur la longueur des discours prononcés à la Chambre était également invoquée comme argument. Aux dires de certains, la publication des débats inciterait les députés à la verbosité. Cela risquait même de prolonger la session parlementaire. J.H. Pope, qui était ministre de l'Agriculture en 1870, pensait que les citoyens du Canada manifesteraient peu d'intérêt pour les longs débats de la Chambre des communes. Il estimait qu'il fallait continuer à s'en remettre aux journaux pour la publication des comptes rendus, parce que ceux-ci risquaient leurs propres capitaux et non les deniers des contribuables. Alexander Mackenzie prit le contre-pied de ces arguments. D'après lui, la publication d'un compte rendu textuel aurait tendance à abrégé les discours et à en améliorer la qualité. Le sénateur Robert Hazen, du Nouveau-Brunswick, fit preuve, quant à lui, d'une modestie inhabituelle pour un parlementaire. «Il ne prétendit pas être un homme d'État mais plutôt un humble sénateur qui ne tient pas à ce que ses paroles soient transmises à la postérité».

Il y avait des partisans de la publication officielle des débats au sein des deux partis politiques et ils s'appuyaient sur deux principaux arguments. Alexander Mackenzie, qui était un réformiste notoire, considérait la publication d'un compte rendu officiel impartial des débats des Communes comme un pas vers une démocratisation accrue du système politique. Le vote au scrutin secret, la tenue des élections générales le même jour, la suppression de la double représentation et la publication des débats contribueraient, d'après lui, à la formation d'un Parlement plus responsable et mettraient fin aux tractations politiques d'une honnêteté douteuse. M. Mackenzie prépara le premier rapport sur le sujet au cours de la session de 1867-1868 et poursuivit ses travaux en 1869. Ses plans furent rejetés et il cessa de militer en faveur de la publication d'une version officielle des débats, tout en continuant à appuyer le projet. C'est M. Charles Tupper qui reprit le flambeau, fort de l'expérience acquise dans ce domaine dans sa Nouvelle-Écosse natale depuis 1855. D'après lui, l'expérience était concluante et elle pouvait servir d'exemple au Canada. Il jugeait important de mettre à la disposition des Canadiens, des futurs investisseurs et des colons étrangers un «compte rendu impartial» des délibérations du Parlement. En 1870, il proposa la création d'un comité sur les comptes rendus et la publication des débats de la Chambre. Il déplorait que la Chambre eût rejeté la proposition de M. Mackenzie en 1868. «Il est regrettable pour l'histoire que les deux années les plus importantes de la présente législature se soient écoulées sans avoir laissé aux futurs historiens un récit fidèle des délibérations de cette Chambre». Il exhorta les députés à ne pas aborder la question avec un «esprit étroit». Son appel fut vain. La Chambre décida

qu'il n'était pas opportun de prendre des mesures dans ce sens dans le courant de la session. Elle eut la même réaction à l'égard d'une proposition analogue en 1871.

L'opinion de la Chambre sur la publication d'un compte rendu officiel des débats évolua avec le temps. M. Mackenzie suscita l'intérêt de ses collègues en leur signalant qu'ils pourraient corriger les épreuves de leurs discours avant leur publication définitive, car le secteur privé ne serait pas en mesure d'offrir ce service. Signalons qu'en 1870 et en 1871, des députés très en vue des deux côtés de la Chambre - M. Mackenzie, M. Blake, M. Cartier, M. Howe, M. Langevin, M. Tupper - votèrent en faveur de la publication d'un compte rendu officiel chaque fois que la Chambre fut appelée à se prononcer sur la question.

L'année 1872 marqua une nouvelle étape de ce projet. La veille de la clôture officielle de la première législature, c'est-à-dire le 13 juin, le premier ministre Macdonald annonça à la Chambre qu'il avait reçu une «pétition en cercle», portant la signature de 130 députés sur 190, en faveur de l'achat des deux volumes des «débats de M. Cotton» et de la distribution de deux copies à chacun d'entre eux. Il recommanda cet achat, mais Alexander Mackenzie fut contre, sous prétexte que ces comptes rendus n'étaient pas impartiaux et qu'il s'agissait d'une version extrêmement abrégée, d'un squelette, et pas un compte rendu honnête». La motion de M. Macdonald fut adoptée par 41 voix contre 5 après une discussion à bâtons rompus, en l'absence d'un grand nombre de députés. Six cents exemplaires des «débats de M. Cotton» pour 1870 et 1871 furent donc achetés et distribués.

Les «débats de M. Cotton» avaient été préparés par M. James Cotton, rédacteur en chef du *Times* d'Ottawa. Il s'agissait d'une version abrégée des comptes rendus publiés dans ce journal. Le *Times* était relativement récent puisqu'il avait été lancé dans la capitale à la fin de l'année 1865 dans le but de publier un compte rendu de la première séance de l'Assemblée législative de la Province du Canada, qui s'installa dans son nouvel édifice l'année suivante. Ce journal était un rejeton du *Morning Chronicle* de Québec et il était résolument en faveur du gouvernement. M. James Cotton avait déclaré publiquement qu'il adopterait la même position que son équivalent de London, c'est-à-dire qu'il serait «toujours en faveur du gouvernement au pouvoir».

M. Cotton avait soumissionné pour la publication des débats en 1870 et son offre de prix était plus basse que celle de la société Hunter, Rose and Co. de Toronto. Malgré la recommandation de M. Tupper, elle ne fut pas acceptée par la Chambre. Sans se laisser décourager par cet échec, James Cotton décida de publier à ses propres frais un volume des débats des Communes pour la session de 1870. Il fit la même chose pour les deux sessions suivantes. Ses efforts furent donc récompensés par la décision que la Chambre prit en 1872, mais il ne réussit jamais à devenir l'éditeur officiel du compte rendu des délibérations de la Chambre des communes. Ce n'est pas à

lui que le gouvernement Mackenzie adjugea le contrat de rédaction ou d'impression du compte rendu des débats en 1874 et le *Times* d'Ottawa disparut de la circulation trois années plus tard.

Quant au Sénat, il eut une réaction plus favorable au projet de publication de ses débats aux frais de l'État. Au cours de sa première session, il prit note du rejet du projet de Alexander Mackenzie par la Chambre des communes. Les sénateurs étaient satisfaits des comptes rendus publiés par les journaux, tout en reprochant à ces derniers de ne pas publier un compte rendu aussi détaillé de leurs débats que des délibérations de la chambre basse. Le *Times* n'avait pas hésité à affecter un journaliste à la chambre haute alors que le *Globe* était beaucoup moins assidu. Pour essayer de résoudre le problème, le Sénat décida d'accorder une subvention de 60 \$ par semaine au *Times* pour le persuader de consacrer trois colonnes par jour aux délibérations du Sénat. Cette «entente» entra en vigueur en 1869 et elle dura jusqu'en 1870, année où le Sénat décida de reconsidérer la question. Le sénateur D.L. Macpherson de Toronto annonça alors que dans l'ensemble les sénateurs semblaient être en faveur de la publication «du compte rendu intégral officiel... Ainsi, le pays abandonnera l'idée que le Sénat ne fait rien». Quelqu'un signala qu'un des employés du Sénat, un sténographe chevronné, avait commencé à prendre note des débats de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse en 1861. Il s'agissait de John George Bourinot, de Sydney, fils du sénateur portant le même nom. M. Bourinot était greffier pour le Sénat depuis 1869. On recommanda de le charger de préparer le compte rendu des débats du Sénat. Le 4 mai 1870, le Sénat attribua à M. Bourinot le titre de «sténographe du Sénat et des comités du Sénat» et le chargea de rédiger le compte rendu des délibérations du Sénat.

M. Bourinot commença à exercer ses nouvelles fonctions en 1871 et le volume qu'il prépara fut imprimé par la société Times Printing and Publishing Co. d'Ottawa. Les *Débats du Sénat* de 1871 constituent par conséquent la première publication officielle des débats du Parlement du Canada. M. Bourinot continua à rédiger le compte rendu des débats du Sénat jusqu'en 1873, dans la langue utilisée par les orateurs, qui était le plus souvent l'anglais. Il devint un expert éminent en matière de procédure parlementaire, connu sous le nom de sir John Bourinot. Le Sénat engagea des sténographes pigistes jusqu'en 1916, année où fut créé un service spécial composé d'employés permanents. La publication d'une version française des débats du Sénat commença en 1896.

La Chambre des communes n'avait toujours pas décidé s'il convenait de se charger elle-même de la publication de ses débats. La question fut remise sur le tapis vers la fin de la session de 1873 qui fut marquée par les débats tumultueux déclenchés par les accusations portées dans le cadre du «Scandale du Pacifique». Comme en 1872, une «pétition en cercle» fut présentée au gouvernement, le priant d'acheter des exemplaires des «débats de M. Cotton» pour 1872 et 1873 et

de les distribuer aux députés. M. Macdonald accepta pourvu que personne ne s'opposât à cet achat. M. Mackenzie fit une objection sous prétexte que ce n'était pas le moment de prendre une décision sur une question aussi importante, du fait que la Chambre s'ajournait le lendemain jusqu'au mois d'août. Il avait fait la même objection l'année précédente. Partisan de la publication d'un rapport officiel, il estimait toutefois que la solution proposée n'était pas la bonne. Son bras droit, Félix Geoffron (Verchères) trouvait, lui aussi, que les «débats de M. Cotton» n'étaient pas impartiaux et qu'ils ne rendaient pas justice aux députés francophones. M. Mackenzie espérait que le gouvernement parrainerait un projet de publication d'un compte rendu officiel bilingue à partir de l'année suivante. M. Macdonald accepta l'objection de M. Mackenzie et la discussion fut close. Le premier ministre déclara cependant que le gouvernement déposerait «au cours de la prochaine session, une mesure concernant la publication des rapports officiels».

À l'ouverture de la session de 1874, M. Macdonald et son équipe n'étaient plus au pouvoir. Le nouveau gouvernement libéral de M. Mackenzie ne tarda toutefois pas à tenir la promesse de M. Macdonald. Il institua un comité spécial composé de neuf membres, présidé par M. James Young, député de Waterloo-Sud, pour s'enquérir du mode le plus efficace et le moins dispendieux de publier un «hansard canadien». Charles Tupper appuya la motion en faveur de la mise sur pied du comité. Ce dernier présenta son rapport le 8 mai. Il recommanda d'instaurer un système pour la publication d'un compte rendu des débats qui ne soit pas nécessairement textuel mais qui reflète «la substance juste et correcte des discours et délibérations de la Chambre» et qui soit aussi proche que possible de l'original. Chaque discours devait être rendu dans la langue dans laquelle il avait été prononcé. Le comité recommanda la nomination d'un «rapporteur en chef des débats», qui serait un employé permanent de la Chambre et qui aurait sous ses ordres quatre autres «rapporteurs», dont un francophone. Les «rapporteurs» devaient recevoir une rémunération de 5 \$ par séance de comité et 30 cents par folio de 100 mots. Le comité recommanda également d'imprimer deux milles copies du hansard sous forme de feuilles volantes, une copie pour chaque journal du Canada et six pour chaque député, cinq cents exemplaires devant être reliés ultérieurement. Le coût de l'opération était estimé à 7 984 \$ par session, dont 5 000 \$ pour le «rapport» proprement dit. (Un an plus tard, le coût estimatif avait grimpé à 9 000 \$.) La question du compte rendu fit l'objet d'un débat animé au cours duquel les adversaires de la publication d'un compte rendu officiel proposèrent un amendement, sous la direction de deux députés libéraux, Frank Killam de Yarmouth et Robert Wilkes de Toronto-Centre, pour que la Chambre continuât à compter sur l'entreprise privée. Cet amendement fut rejeté sans opposition. M. Mackenzie, M. Macdonald, M. Blake, M. Mills, M. Cauchon participèrent tous à la discussion en faveur de la publication d'un compte rendu officiel.

C'est donc en 1875 que prit naissance le compte rendu officiel des débats. Le «rapporteur en chef» qui était chargé de diriger ce service était M. A.M. Burgess; il était engagé pour 5 000 \$ par session d'une durée normale de dix semaines. Sa tâche consistait à superviser l'équipe de sténographes, à réviser les épreuves et à préparer un index détaillé du contenu de chaque volume. Un appel d'offres fut lancé pour l'impression des débats et c'est M. C.W. Mitchell, du *Free Press* d'Ottawa dont le bureau était sur la rue Elgin, qui décrocha le contrat. Il restait seulement deux difficultés à surmonter pour que le nouveau système fût définitivement établi. Il fallait décider où les sténographes allaient s'asseoir. M. Macdonald recommanda d'aménager une tribune spéciale au-dessus de la porte d'entrée de la Chambre, mais M. Mackenzie craignait que celle-ci ne dépare «l'aspect intérieur de la Chambre». En fin de compte, on décida de leur faire place temporairement sur le parquet de la Chambre. Ils y sont encore. Il fallait par ailleurs décider comment on allait procéder pour rendre les discours dans les langues officielles. Il était question au début de publier une édition en anglais où les discours prononcés en français seraient imprimés dans la langue d'origine, avec la traduction anglaise. En plus de cette édition dans les deux langues que certains députés qualifiaient de «polyglotte», on avait prévu de publier une édition française intégrale. Plusieurs députés, notamment M. Macdonald et M. Mills, n'étant pas d'accord, cette solution fut écartée. Finalement, George W. Ross, député de Middlesex-Ouest et président du Comité sur le hansard, accepta que fussent publiées deux éditions des débats, l'une en anglais et l'autre en français. La lutte avait pris fin et le Canada avait son hansard. La plupart des députés semblaient satisfaits que la Chambre eût accepté le principe de la publication d'un compte rendu officiel, à un coût raisonnable de surcroît.

Reconstitution des débats

Pour reconstituer le compte rendu des délibérations des premières années de session du Parlement, il est nécessaire de s'appuyer sur les articles de journaux de l'époque. (Il y a aussi, bien sûr, les *Journaux* officiels du Sénat et de la Chambre des communes qui donnent le schéma des délibérations). Une étude a permis à la Bibliothèque du Parlement de constater que les gazettes de l'époque publiaient les comptes rendus de manière plutôt sporadique et qu'il fallait consulter beaucoup de journaux différents. C'est surtout vrai en ce qui concerne les journaux de la province de Québec qui négligeaient souvent de relater ce qui se passait au Parlement d'Ottawa, si ce n'est à des occasions spéciales ou lorsque les députés du Québec avaient pris la parole, peut-être avec subvention pour le compte rendu de leurs discours. Ces journaux préféraient consacrer surtout leurs colonnes aux délibérations de l'Assemblée législative du Québec. Ce phénomène est compréhensible dans une

société encore très indépendante. Il s'explique également par le fait que les premiers débats du Parlement d'Ottawa se tenaient principalement en anglais. Pour faire impression aux Communes, il fallait parler anglais, et bien des députés québécois ne possédaient pas cet atout. On peut donc imaginer le sentiment de frustration profonde qu'ils éprouvaient à devoir écouter, ou essayer de déchiffrer, de longs discours dans une langue qu'ils ne comprenaient que très peu. Les remerciements pathétiques que les députés québécois adressaient à M. Cartier ou à M. Langevin lorsqu'ils faisaient à leur intention un résumé rapide du sujet dans leur langue maternelle donnent une idée des difficultés qu'ils pouvaient éprouver à suivre les débats.

La «relation symbiotique», selon l'expression utilisée par Norman Ward, qui existait entre les journaux et les partis politiques explique également la présence de certaines lacunes dans les comptes rendus publiés par les journaux. Les uns avaient besoin des autres pour survivre et pour prospérer. M. George Brown, rédacteur en chef et politicien, était aussi conscient que n'importe quel observateur des conséquences que de telles affinités pouvaient avoir sur le compte rendu des délibérations. Ce dernier déclara en 1854 que les discours des orateurs en vue étaient rendus d'une manière plus détaillée par les journaux. «On consacre moins de place aux autres et les discours des hommes qui ne sont pas du même bord que le rédacteur en chef du journal sont réduits à leur plus simple expression dans le journal en question».

Même si une partialité politique excessive n'est pas manifeste dans les comptes rendus des premiers débats du Parlement du Canada, il est inévitable que les journaux manifestent une certaine sympathie à l'égard des porte-parole du parti qu'ils appuient. Le *Globe* fut créé en 1844 par M. George Brown en tant qu'organe du Parti réformiste de l'Ouest du Canada. M. Brown dirigea le parti au cours de la première décennie qui suivit la formation de la Confédération jusqu'à ce qu'il devint le Parti libéral. Il passa alors le flambeau à Alexander Mackenzie et à Edward Blake, les dirigeants de la génération suivante de réformistes-libéraux. Mackenzie et Blake présidèrent aux destinées des Libéraux au cours des années 1870 tant lorsqu'ils étaient dans l'opposition que lorsqu'ils étaient au pouvoir. Il n'est donc pas surprenant que le *Globe* consacre plus de place dans les débats aux interventions des Libéraux qu'à celles de leurs adversaires conservateurs. Le *Times* d'Ottawa, qui appuyait ouvertement le gouvernement, a servi de contrepoids. Sous le premier gouvernement Macdonald, ce journal prit soin de rapporter fidèlement les interventions des Conservateurs. Les deux journaux n'accordaient pas non plus la même place aux députés des autres provinces que l'Ontario. Le *Globe* s'intéressait moins aux opinions des députés du Québec et des Maritimes qui étaient pour lui des inconnus; le *Times*, par contre, soucieux de s'attirer les sympathies du gouvernement, se préoccupait

davantage des opinions des représentants des autres provinces que l'Ontario qui soutenaient le gouvernement. On peut donc dire que cette différence créait un certain équilibre, qui permet de se faire une idée approximative de la vérité.

Outre les problèmes causés par un certain parti pris politique, certaines faiblesses dues aux sténographes apparaissaient dans les comptes rendus des journaux de l'époque. Il leur arrivait d'accuser une certaine fatigue, surtout après avoir travaillé depuis trois heures de l'après-midi dans une salle mal éclairée et mal aérée. Ils entendaient prononcer pour la première fois certains noms de personnes et certains termes géographiques se rapportant aux Maritimes et à l'Ouest; certains sujets, telles les questions intéressant les Maritimes, les laissaient manifestement indifférents ou ne les intéressaient pas du tout. Ils ne faisaient pas toujours attention et leurs notes sont parfois difficiles à comprendre, voire inexactes. C'est pourtant tout ce qu'il nous reste pour reconstituer l'essentiel des débats qui se sont déroulés à la Chambre des communes et au Sénat pendant les dix premières années qui ont suivi la création de la Confédération, ou à peu près.

Les premiers débats du Parlement de la Puissance sont reconstitués d'après des spicilèges appelés «Scrapbook Debates», c'est-à-dire d'après les articles parus dans le *Globe* de Toronto, dans le *Times* d'Ottawa et parfois dans le *Mail* de Toronto. On prit conscience de la source d'information précieuse que constituaient ces spicilèges dès 1886, soit onze ans après le début de la publication du compte rendu officiel des débats. Cette année-là, les bibliothécaires associés du Parlement, A.D. De Celles et Martin Griffin, recommandèrent d'établir un bon index général des comptes rendus des délibérations parlementaires des deux chambres. (Il existait un index manuscrit approximatif pour les spicilèges). Ils insistèrent également pour que les débats des Communes pour les années 1867 à 1874 fussent réimprimés après avoir été révisés sous la direction «d'un homme impartial et compétent». La recommandation des bibliothécaires associées ne fut suivie que quatre-vingts années plus tard.

C'est à trois hommes, le défunt professeur Norman Ward, qui a fait des études très poussées dans le domaine parlementaire, l'honorable Roland Michener, Président de la Chambre des communes en 1961, et Erik J. Spicer, bibliothécaire du Parlement depuis 1960, que revient le mérite d'avoir lancé le projet de reconstitution des débats. En 1961, le professeur Ward a proposé au Président Michener de préparer à l'intention des historiens une version impartiale des premiers débats, à partir des vieux journaux. Cette proposition reçut l'appui enthousiaste de M. Michener et M. Spicer vit aussitôt qu'elle pouvait devenir un «projet du centenaire» de valeur durable. Ce dernier en parla aux deux présidents du moment, l'honorable Sydney J. Smith du Sénat et l'honorable Lucien Lamoureux des Communes et les persuada d'appuyer le projet.

Il fallait commencer par trouver «un homme impartial et compétent». Les parrains du projet choisirent Peter B. Waite,

La reconstitution des premiers débats du Sénat et de la Chambre des communes

Sénat

Première législature

Directeur	Langue	
1 ^{er} session (1867-68) Vol. I	P.B. Waite	Version anglaise (1968); Version française (1968)
2 ^e session (1869) Vol. II	P.B. Waite	Version bilingue (1975)
3 ^e session (1870) Vol. III	P.B. Waite	Version bilingue (1977)
4 ^e session (1871) Vol. IV	A. Pamela Hardisty	Réimpression, avec traduction française de l'édition de 1871 de J.G. Bourinot (1980)

Le compte rendu officiel était exclusivement en anglais jusqu'en 1896. On autorisa une traduction française à ce moment là. On procède maintenant à une traduction pour les années 1872 à 1895.

Chambre des communes

Première législature

1 ^{er} session 1867-1868 Vol. I	P.B. Waite	Version anglaise (1967); Version française (1968)
2 ^e session 1869 Vol. II	P.B. Waite	Version bilingue (1975)
3 ^e session 1870 Vol. III	P.B. Waite	Version bilingue (1979)
4 ^e session 1871 Vol. IV	Norman Ward	Version anglaise sous presse; Version française en cours de traduction
5 ^e session 1872 Vol. V	David Farr	Version bilingue en préparation

Deuxième législature

1 ^{er} session (Mars-août 1873)	David Farr	Version bilingue en préparation
2 ^e session (Octobre-novembre 1873)	David Farr	Version bilingue en préparation

Troisième législature

1 ^{er} session (1874)	(à préparer)	
2 ^e session (1875)		Début de la publication du compte rendu officiel Versions anglaise et française (1875)

Remarque : Les Débats reconstitués sont en vente à la Bibliothèque du Parlement en version reliée, pour les sessions suivantes : Sénat 1^{er}, 2^e, 3^e, et 4^e, sessions de la première législature; Chambre des communes 1^{er}, 2^e, et 3^e sessions de la première législature. Pour les sessions suivantes, une version sur microfiches des débats du Sénat et de la Chambre des communes reconstitués et traduits sera publiée pour la mise en vente

professeur d'histoire à l'Université Dalhousie d'Halifax, un expert renommé en ce qui concerne l'époque de la Confédération. Le professeur Waite s'est donc mis à reconstituer les débats de la première session de la première législature (1867-1868) et le volume correspondant a paru au cours de l'année du Centenaire. Il a ensuite dirigé la publication des deux volumes suivants des débats de la Chambre des communes et de trois volumes des débats du Sénat, pour la période qui s'étend de 1867 à 1870. Son texte, qui est rédigé dans la langue originale anglaise, a été traduit en français par la Direction générale des opérations de traduction du Secrétariat d'État. Le texte bilingue a été transcrit par la Direction des publications parlementaires de la Chambre des communes en adoptant la même présentation que pour le hansard actuel. La liste des députés de l'époque et de leur circonscription, ainsi que la liste des membres du Cabinet et un index ont été ajoutés à ces volumes. Ceux-ci contiennent également une introduction par le responsable du projet dans laquelle il explique comment le compte rendu des débats a été reconstitué et où il décrit l'atmosphère qui régnait à la

Chambre, en énumérant les sujets abordés au cours de chaque session.

Au cours des premières phases du projet de reconstitution des débats, la supervision a été assurée par M^{lle} A. Pamela Hardisty, qui était bibliothécaire adjointe du Parlement et la réalisation proprement dite a été confiée à la Direction de l'information et des services techniques de la Bibliothèque du Parlement, sous la direction de M^{lle} Simonne Chiasson, puis plus tard de M^{me} Margot Montgomery. Le projet se poursuit actuellement sous la supervision de M. François LeMay, directeur de l'information et des services techniques de la Bibliothèque et de M. Michael Graham, chef des services publics de la même direction.

M. Peter Waite avait eu l'excellente idée d'établir une série de jalons pour la reconstitution des premiers débats, laissant ainsi un outil précieux à ses successeurs qui les suivent fidèlement. Il s'est donné d'emblée pour règle de retoucher le moins possible le texte. S'il convient de le «décaper», il faut rester fidèle aux propos de l'orateur. La plupart des interventions faites au cours du débat sont notées à la troisième

personne; par les sténographes; le compte rendu est rarement noté dans le style direct. L'emploi du discours indirect a donc été maintenu. Le premier responsable du projet avait également décidé de ne jamais préciser les sources de chaque intervention. De toute façon l'introduction qui précède chaque volume indique clairement que les textes sont extraits des articles du *Times* ou du *Globe*, qui constituent le noyau des spicilèges appelés «Scrapbook Debates».

On donne également la préférence au texte le plus long en partant du principe qu'il fournit probablement une idée plus exacte du discours. Le texte le plus long renferme souvent des allusions et des exemples qui rendent le compte rendu plus vivant que la version abrégée. Lorsque les deux versions se valent, le professeur Waite a recommandé de donner la préférence à «la mieux rédigée et la plus piquante» et ses successeurs ont décidé de suivre son conseil. On fait parfois également une synthèse des deux versions lorsque certains aspects d'un discours sont mieux rendus dans une version que dans l'autre.

Les comptes rendus publiés dans le *Times* avaient tendance à être plus détaillés les premières années qu'en 1872 ou 1873. James Cotton et ses collaborateurs s'intéressaient peut-être un peu moins à leur travail à mesure que les chances de décrocher un contrat pour la publication d'un hansard s'estompaient. Les comptes rendus publiés par le *Globe* ont commencé à s'étoffer au cours de la crise parlementaire provoquée par le scandale du Pacifique, dont le point culminant a été la démission de M. Macdonald; la version du *Globe* était alors souvent plus vivante que celle du *Times*.

En plus de sélectionner les textes, les responsables ont dû corriger toutes sortes d'erreurs : fautes d'orthographe, de grammaire, voire de syntaxe, noms de députés et de circonscriptions mal orthographiés; noms géographiques mal écrits et noms mutilés de sociétés incorporées en vertu d'un projet de loi. Quand plusieurs députés portent le même nom de famille (il y avait par exemple six «Ross» aux Communes en 1873), leur prénom a également été indiqué. On a également donné certaines précisions pour les circonscriptions qui portent un nom semblable : York (Ontario)-Nord, Est et Ouest; Victoria, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Colombie-Britannique, etc. Les termes archaïques d'origine comme «shew», ont été conservés, ainsi que les allusions classiques et littéraires que l'on affectionnait et dont les discours étaient littéralement truffés à l'époque victorienne. Ces termes rendent la «saveur» d'une époque à tout jamais révolue. Les responsables s'étaient donné pour consigne de ne jamais transformer des propos remontant à plus d'un siècle tout en ordonnant consciencieusement le texte et tout en essayant de rendre compréhensible un dialogue spontané, animé et souvent indiscipliné.

Les premiers débats du Parlement offrent un coup d'oeil unique sur la naissance et la formation de la nation canadienne. On voit un gouvernement pancontinental s'édifier sous nos

yeux et nous sommes les témoins des débats dont ont fait l'objet des politiques d'expansion nationale contradictoires. Macdonald et ses collègues étaient en réalité aux prises avec des problèmes analogues aux problèmes actuels, déguisés sous une autre forme : les tiraillements qui se manifestent au sein d'un régime fédéral, la lutte entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, l'incidence des mesures commerciales américaines sur l'économie canadienne, la protection de l'environnement et la pollution, l'immigration, la place des autochtones et même la réforme du Sénat! Nos ancêtres étaient confrontés à tous ces problèmes. Nous commettrions une erreur en ne profitant pas de leur perspicacité (et aussi de leur refus de la vérité). La reconstitution des premiers débats du Parlement a fait renaître une source d'information précieuse sur le plan historique. Les Communes l'ont reconnu une bonne fois pour toutes lorsqu'elles ont autorisé en 1874 la publication d'un compte rendu officiel des débats. «(Un hansard) est le seul moyen (pour le public) de connaître parfaitement ce que les représentants disent et font au Parlement et il a une immense valeur future pour notre histoire constitutionnelle, commerciale et politique». Tous ceux qui souhaitent que la démocratie parlementaire se porte bien au Canada seront heureux d'apprendre que ce projet de valeur, qui a été laissé longtemps en veilleuse, est en bonne voie de réalisation. ❖

Notes

1. Canada : Chambre des communes, *Débats*, le 25 avril 1870, p. 1178.
2. Canada : Chambre des communes, *Coupures de presse*, le 18 mai 1874, p. 105, extrait du *Mail* de Toronto.
3. *Ibid.*, p. 104.
4. *Débats du Sénat, Canada*, le 27 mars 1868, p. 152.
5. Canada : Chambres des communes, *Débats*, le 3 mars 1870, p. 219.
6. Canada : Chambre des communes, *Débats*, le 13 juin 1872, (Débats de M. Cotton), p. 1138.
7. Cité dans R.U. Mahaffy, «Ottawa Journalism, 1860-1870», *Ontario History*, XLII, 4, octobre 1950, p. 210.
8. Canadian Library Association, *News Notes*, Microfilm Project, 4, décembre 1965, pp. 21-22.
9. Canada : Sénat, *Débats*, le 29 avril 1870, p. 162.
10. Canada : Chambre des communes, *Débats*, extrait du *Times* d'Ottawa, le 23 mai 1873.
11. Canada : Chambre des communes, *Journaux*, le 27 avril 1874, p. 120.
12. *Ibid.*, le 8 mai 1874, p. 200.
13. Canada : Chambre des communes, *Débats*, le 5 février 1875, p. 4.
14. Canada : Chambre des communes, *Débats*, introduction, p. vii. L'édition des débats des Communes de 1871 préparée par M. Ward est en cours de publication.
15. Cité dans David B. Knight, *A Capital for Canada: Conflict and Compromise in the Nineteenth Century*, University of Chicago, Department of Geography, Research Paper 182 (1977), p. 317.
16. Canada : Chambre des communes, *Débats*, 1867-1868, préface de Erik J. Spicer, page non numérotée.
17. Canada : Chambre des communes, *Débats*, 1867-1868, introduction, p. viii.
18. Canada : Chambre des communes, *Journaux*, le 8 mai 1874, p. 201.